



Supplément au N° 19
d'Octobre 2016 du
BULLETIN MUNICIPAL
DE FRASNE LES MEULIERES

Ce petit dépliant récapitule différentes informations pratiques déjà publiées dans les divers numéros du bulletin d'informations municipale. Nous les avons regroupées et complétées afin qu'elles vous soient utiles au quotidien.

Que cela ne vous empêche pas de contacter la mairie, pour plus de renseignements ou d'aide administrative. La secrétaire et les élus sont à votre disposition pour répondre — dans la mesure de leurs possibilités— à vos attentes, vos questions et aussi pour recueillir vos avis et propositions.

ASSOCIATIONS

Le **CLUB ST MICHEL**, vous propose de vous retrouver autour de jeux et goûter, le mercredi après midi, dans la salle de réunion (ancienne école)

Présidente : Michèle FOUCHÉYRAND

LE COMITE DES FETES, organise repas et diverses manifestations (Beaujolais nouveau) Président : Claude FOUCHÉYRAND— Vice-Président : Roger CHATILLON : tél : 03 84 70 25 69

ASSOCIATION FONCIERE

L'Association foncière de remembrement regroupe les propriétaires de parcelles sur la commune de Frasne les Meulieres. Elle est présidée par Laurent Foucheyrand : tél 03 84 70 31 50

AIDE A LA PERSONNE

ADMR— L'Association locale de Montmirey-le-Château œuvre au maintien à domicile des personnes âgées, propose des aides à domicile qualifiées, organise un service de portage de repas, un service de télé-alarme. Siège administratif : 17 rue

de la Fontenotte 39700 AMANGE

Contact : Mme SAGET tél : 03 84 70 22 49

ASSAINISSEMENT

Pour son assainissement, la commune de Frasne-les-Meulieres dépend du **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) du Grand Dole. Service environnement 03.84.79.78.40

BIBLIOTHEQUE

« **Le Criquelire** » accueille enfants et adultes tous les Samedis de 16h00 à 18h00 à la Maison commune de Montmirey-la-Ville, rue Alexis Millardet (1er étage)

BUS

Les habitants de Frasne les Meulieres peuvent utiliser les bus scolaires (Réseau Jurago) du lundi au vendredi ou réserver un bus pour un départ le matin à 8h54—retour à 11h38 et l'après-midi : départ 13h54—retour 18h52 du lundi au samedi. Tél 0 800 346 800 ou renseignements en Gare de Dole au 03 84 72 67 51.

CAS

La Commission Communale d'Action Sociale est composée d'élus et d'habitants de la commune. Elle se réunit sous la présidence de Mme la Maire et organise notamment la distribution des colis aux personnes âgées et la plantation d'arbres pour les naissances.

CIRCULATION

La circulation est limitée à 30 Km/h sur la partie agglomérée de la commune.

CONCILIATEUR

Auxiliaire de justice assermenté, volontaire non rétribué, le conciliateur aide à régler différends et conflits. Permanences aux mairies de MOISSEY et ORCHAMPS, respectivement les 1^{er} et 3^e et 2^e et 4^e jeudi du mois de 9h à 13h.

Jacques BRIGANDET 07 82 95 90 03

CRECHE—HALTE GARDERIE

Le multi-accueil « La Nounourserie » accueille les tout-petits jusqu'à 4 ans, 2 Impasse des jardins à Moissey. Tél : 03 84 69 53 98.

D ECHETTERIE

de Montmirey le Château

Grande Rue

Tél. : 03 84 70 26 76

HORAIRES

HIVER (31/10 au 02/04)

mercredi : 13h30-17h

samedi : 9h30-12h 13h30-17h

ÉTÉ (04/04 au 29/10)

mercredi et samedi : 9h-11h45 13h30-17h 45

DDT

La Direction Départementale des Territoires et son pôle ADS (Application du Droits des Sols) instruit notamment les demandes de travaux et permis de construire en lien avec l'architecte des Bâtiments de France : 35 rue de Crissey— BP 9— 39107 Dole Cedex. Tél 03 84 79 86 65 ddt-adsdole@jura.gouv.fr

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé, dans la cour de l'ancienne école, sous l'abri avant d'entrer dans la salle de réunion, à proximité du caveau. Il peut être très utile en cas d'arrêt cardiaque, en attendant les premiers secours.



E AU

L'eau est distribuée par le Syndicat des Eaux, voir à cette rubrique (S). Les analyses effectuées régulièrement sont affichées au panneau municipal (mairie).

ECOLES

La commune de Frasne les Meulières fait partie du RPI du Mont Guérin, dont les écoles sont situées à Moissey, Montmirey-la-Ville et Montmirey-le-Château.

ELUS

Le Conseil municipal compte actuellement 10 élus : Laurence BERNIER, Maire— Régis BONVALOT, Premier Adjoint— Marie LONDE, 2^eme adjointe— PRADEL Daniel, 3^eme adjoint et Roger CHATILLON, Laurent FOUCHAYRAND, Alain LENAIN, Anne-Laure MIANCIEN, Valérie MISIR et Manon VEQUAUD, conseillers municipaux.

EXTINCTEURS

9 extincteurs sont disponibles en cas de besoin : 2 au caveau, 1 à la mairie, 1 à l'ancienne école (salle de réunion).



5 autres sont répartis dans le village chez des particuliers, mais sont accessibles à tous (granges). Le plan—dégà publié— est affiché aux 2 panneaux municipaux (mairie et centre de Frasne) ou sur demande en mairie.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous du mois de juin, la Fête de la musique permet de se retrouver dans les rues, devant les maisons et au jardin de la mairie pour un moment chaleureux avec les musiciens du village et leurs invités.

FLEURISSEMENT



La commission municipale Espaces verts & fleurissement est ouverte à tous. Elle se réunit régulièrement et met en place plantations et autres aménagements pour embellir notre commune.

FUEL La correspondante Fuel de la commune est Michèle Lachiche. Elle centralise les commandes pour obtenir les meilleurs prix. Tél : 06 36 75 23 47

GENDARMERIE

La brigade de gendarmerie de MOISSEY est ouverte à l'accueil du public tous les samedis matin de 8h à 12h, et ce à compter du 10 octobre 2016.

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales sont enregistrées en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2016. Se munir d'une carte d'identité.

JEUNES

La CARTE AVANTAGES JEUNES est distribuée gratuitement aux jeunes de la commune de 11 ans (entrée au collège) à 18 ans.

MAIRIE PERMANENCES

La mairie est ouverte au public le MERCREDI de 18h à 19h et le VENDREDI de 14h à 17H30.

Tél 03 84 70 22 20.

On peut aussi prendre rendez-vous le samedi matin avec Laurence Bernier, maire au 06 89 43 14 00

MARCHE et COMMERCES

Un petit marché a lieu le mardi matin à Moissey. On trouve aussi différents commerces dans cette commune (épicerie, boulangerie, salons de coiffure, restaurant, pompes funèbres). Une épicerie et un traiteur bio vous accueillent à Montmirey-le-Château

POMPIERS

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie du Jura) dispose de plusieurs Centres d'Incendie et de Secours.

Celui de THERVAY est situé route de Dijon, Tél : 03 84 70 32 78

POSTE

La Poste de MOISSEY est ouverte au public du Lundi au Vendredi de 8h50 à 11h25 et le samedi matin de 8h15 à 9h45. Tél : 03 84 70 24 61



RECENSEMENT

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16ème anniversaire. La mairie remet une ATTESTATION DE RECENSEMENT, obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette attestation sera réclamée pour s'inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...) Le recensement permet l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

S ANTE

Médecin de garde, tél : 39 66

Pharmacie de
garde : 32 37

URGENCES :

15 (SAMU) 17 (POLICE)

18 (POMPIERS)

114 (PAR SMS) 115 (SANS ABRI)

119 (ENFANCE MALTRAITEE)



SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie est assuré par Anne Bachelu, le mercredi et le vendredi après-midi.

SICTOM

Le SICTOM de la zone de Dole est ouvert du lundi au vendredi, 22 allée du bois à BREVANS, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h45.

Tél : 03 84 82 56 19

sictom-de-la-zone-de-dole@wanadoo.fr

Vente de composteur en bois et plastique : 15 €

SITE INTERNET

un site de la commune est en cours d'élaboration. Vos propositions seront les bienvenues.

SOUS PREFECTURE

Nouveaux horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mercredi et Vendredi de 13h45 à 16h00

Tél : 03 84 79 44 00

SYNDICAT DES EAUX

de Montmirey-Le-Château

7 Place des Cygnes - 39 290

THERVAY

03 84 70 34 38

siaejura@wanadoo.fr

Permanences : lundi de 09h30 à 11h45

et mardi de 14h30 à 17h30



Dessin François PAGEAUT

T RESORERIE DU GRAND DOLE

Le centre des Finances publiques

(Trésorerie du Grand Dole, Service des Impôts Particuliers et Entreprises) accueille le public :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Fermé au public le jeudi,

Permanence téléphonique et rendez-vous :

03 84 70 25 82 136 avenue Léon Jouhaux à Dole

TONDEUSES

Pour le bien-être de tous, c'est l'arrêté préfectoral du 13 mars 2012 qui s'applique sur la commune :

Article 6 : Les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- les jours de semaine (du lundi au samedi) de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
- Les dimanches et jours fériés, uniquement le matin de 10h à 12h00

U TILE ?

Nous espérons que ce petit MEMO vous sera utile .

